

dit, de plus important pour nous dans cette image, c'est le portrait de Léon IV, fils d'Ochine, qui paraît reproduire les traits réels du Roi¹³⁹. Il fut peint en 1331, lorsque ce Roi n'avait que 22 ou 23 ans.

Il est superflu de dire que Léon, tant au dehors qu'à l'intérieur de son palais accepta les coutumes et suivit l'étiquette des Cours de Byzance et des Occidentaux de l'époque. Nous avons fait remarquer déjà que sur son sceau et ses monnaies Léon avait fait graver la légende: *Léon, Roi d'Arménie, par la grâce de Dieu*. Quel que soit l'écrit sur lequel Léon ait appuyé son sceau, les Arméniens l'ont appelé *Sickel*, du latin *Sigillum*. Léon dans ses décrets et ses lettres latines, – puisque nous ne possédons aucune en arménien, – qu'il adressait aux étrangers, signait de cette manière: *Leo Dei gratia Rex Armeniorum, filius Stephani et de potenti genere Rupinorum*, ou: *Leo, filius Stephani, de potenti genere Rupinorum, Dei gratia, Rex Armeniorum*. On peut s'en convaincre par les Privilèges de Léon aux Génois et aux Vénitiens. Quand il écrivait au Pape ou à l'Empereur, il ajoutait au «*Dei gratia*» les mots suivants: *Per Romani imperii gratiam*. Vers la fin de son règne, Léon, paraît avoir abandonné cette dernière formule, car aucun de ses successeurs n'en a fait usage. Et, comme la succession au trône passait directement du père au fils, on ne se crut plus vassal de personne, ni redevable du droit d'hommage envers personne.

Nous avons fait remarquer en outre que, dans leurs décrets et lettres de donation, les successeurs de Léon traçaient l'en-tête à la manière des Empereurs byzantins. Ainsi, ils écrivaient: *N. N. Fidèle au Christ, Roi d'Arménie*. C'est de même qu'écrivait Héthoum (Voir Sissouan, p. 207) et Léon IV, (Id. p. 363). L'aïeul de ce dernier, Léon II (Id. p. 397), au lieu du mot «Fidèle», écrivait: *Vrai serviteur de Dieu*, et ajoutait encore: *par sa grâce et sa miséricorde*.

Les derniers rois Roupéniens ajoutaient à leur nom le titre glorieux de: «*Roi de TOUS les Arméniens*». Le mot «*tous*» ne se trouve que dans la première lettre de notre Léon au Pape. Jamais il ne l'écrivit dans ses autres lettres ou décrets, et c'est ce qui mérite d'être pris en considération¹⁴⁰. Ses sujets donnaient

¹³⁹ L'usure du parchemin ne nous a pas permis de reproduire tout à fait exactement les traits de Léon.

¹⁴⁰ Sous le règne de Léon, la plus grande partie de notre nation, dans la Grande Arménie, se trouvait sous le pouvoir des Seldjoucides et des Géorgiens. La Petite Arménie était soumise aux Sultans de Konieh, de Sébaste, de Erzéroum, etc. Le Roi de Sissouan n'avait aucune autorité, aucune influence sur ces deux Arménies. Après Léon, les Tartares s'emparèrent de toute l'Arménie, de la Grande et de la Petite, et soumirent Sissouan aussi. Les Rois de